

DOSSIER DE PRESSE

«Partageons nos idées pour développer
l'agriculture biologique»
Appel à projets 2016



Violaines, le 7 octobre 2016

*Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr*

*Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX*

SOMMAIRE

Communiqué

Fiche 1 : L'appel à projets 2016

Fiche 2 : 3 ans d'appel à projets, 41 projets financés, 3000 nouveaux hectares convertis en agriculture biologique

Fiche 3 : Témoins et projets soutenus

Fiche 4 : L'Agence de l'Eau Artois Picardie, et sa politique d'aide du monde agricole

Annexes :

- Annexe 1 : Appel à projet
- Annexe 2 : Quelques fiches projets détaillées
- Annexe 3 : Diaporama



Violaines, le 7 octobre 2016

*Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr*

*Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX*

« Partageons nos idées pour développer l'agriculture biologique »

Construire avec d'autres partenaires des projets d'agriculture biologique tout en fédérant l'ensemble des acteurs concernés était un véritable pari !

Il y a 3 ans, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lançait son 1^{er} appel à projets visant à développer l'agriculture biologique dans les « zones à enjeu eau » et, concourir ainsi à la protection des eaux souterraines*.

Pari gagné aujourd'hui avec l'émergence de 41 projets en 3 ans sur la région Hauts-de-France grâce au soutien de l'agence de l'eau avec près de 2,7 millions € d'aides financières, et au moins 3000 nouveaux hectares d'agriculture biologique gagnés !

L'agriculture biologique progresse fortement mais reste encore peu représentée dans le bassin avec 1,2 % de la surface agricole, contre un peu plus de 5% au niveau national. L'agriculture biologique reste un fort sujet d'actualité, la consommation augmente chaque année et on estime à au moins 20% l'accroissement de la surface bio pour 2016.

4 400 hectares nouvellement engagés en bio en région Hauts de France**.

629, c'est le nombre d'agriculteurs biologiques à l'échelle de la région Hauts de France ! Cela représente plus de 20.000 hectares bio de productions variées (cultures fourragères, grandes cultures, maraîchage, légumes de plein champ, arboriculture...)**.

En réitérant cet appel à projet pour 2016, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie entend poursuivre cette dynamique.

Favoriser l'émergence et le développement de l'agriculture biologique dans le bassin Artois-Picardie, initier des projets d'envergure régionale et/ou présentant un caractère pilote innovant et contribuer à la protection de la ressource en eau potable: tels sont les objectifs de cet appel à projet.

Pour y parvenir, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie a prévu près de 6 millions d'euros répartis progressivement jusqu'en 2018.

** Rappelons que dans le bassin Artois-Picardie, 92% de l'eau potable provient des nappes souterraines, c'est donc un enjeu d'importance pour l'alimentation en eau potable de nos 4,7 millions d'habitants.*

***source GABNOR*

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Fiche 1 : l'appel à projets 2016

Pourquoi ?

Comme toute activité humaine, les pratiques agricoles peuvent entraîner des pollutions de la ressource en eau : des solutions existent pour limiter ces risques de contamination des eaux souterraines et des cours d'eau, notamment les pratiques agricoles biologiques. **Néanmoins, les surfaces en agriculture biologique ne représentent que 1,2 % de la surface agricole utile du bassin Artois-Picardie.**

C'est pourquoi, l'agence de l'eau a souhaité donner « un coup de pouce » à la mise en œuvre de ce type de projet par une démarche innovante et proactive lancée en 2013 : pour la première fois, dans le cadre de son X^{ème} Programme d'Intervention, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie lançait un appel à projets destiné à soutenir des initiatives de développement de l'agriculture biologique dans les zones à enjeu eau potable, zones prioritaires en terme de protection de la ressource en eau potable.

Les aides apportées sont complémentaires aux dispositifs existants et doivent permettre de donner plus d'impact et d'amplitude à des projets d'envergure régionale et/ou présentant un caractère pilote et très innovant pour le développement de l'agriculture biologique. Cet appel à projets s'intégrait dans le cadre du Plan Ambition Bio 2017 du Ministère en charge de l'agriculture ainsi que dans ses déclinaisons régionales. Le lancement de l'appel à projets 2016 est donc une suite logique.

L'agriculture biologique dans le Bassin Artois-Picardie

PARTAGEONS NOS IDÉES POUR DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'Agence de l'Eau Artois-Picardie soutient l'émergence d'actions innovantes et collectives pour améliorer la qualité de l'eau dans le Bassin Artois-Picardie.

Quel type d'actions sont soutenues ?

Il est principalement visé :

- des dépenses d'investissement concourant au développement des filières biologiques et permettant de faire progresser de manière chiffrée les surfaces en agriculture biologique sur les zones à enjeu eau ;
- des actions basées sur des démarches collectives et localisées sur des territoires situés en zone à enjeu eau et reposant sur de l'animation, du conseil, des formations, des expérimentations ou de la communication.

A qui s'adresse cet appel à projets ?

- aux organismes de développement agricoles ;
- aux acteurs des filières économiques agricoles ;
- aux collectivités territoriales ;
- aux organismes de recherche.

Quels sont les engagements de l'Agence de l'eau ?

L'attribution d'aides pouvant atteindre 70 % des dépenses éligibles des actions mises en œuvre.

AGENCE DE L'EAU ARTOIS-PICARDIE

Ministère en charge de l'agriculture

► Le calendrier

- Date limite de dépôt des dossiers :

31 décembre 2016

- Examen des projets : janvier à avril 2017

- Décision des projets : mai 2017

► un objectif triple

→ Favoriser l'émergence et le développement de l'agriculture biologique dans le bassin Artois-Picardie,
→ Initier des projets d'envergure régionale et/ou présentant un caractère pilote innovant,
→ Et contribuer à la protection de la ressource en eau potable.

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

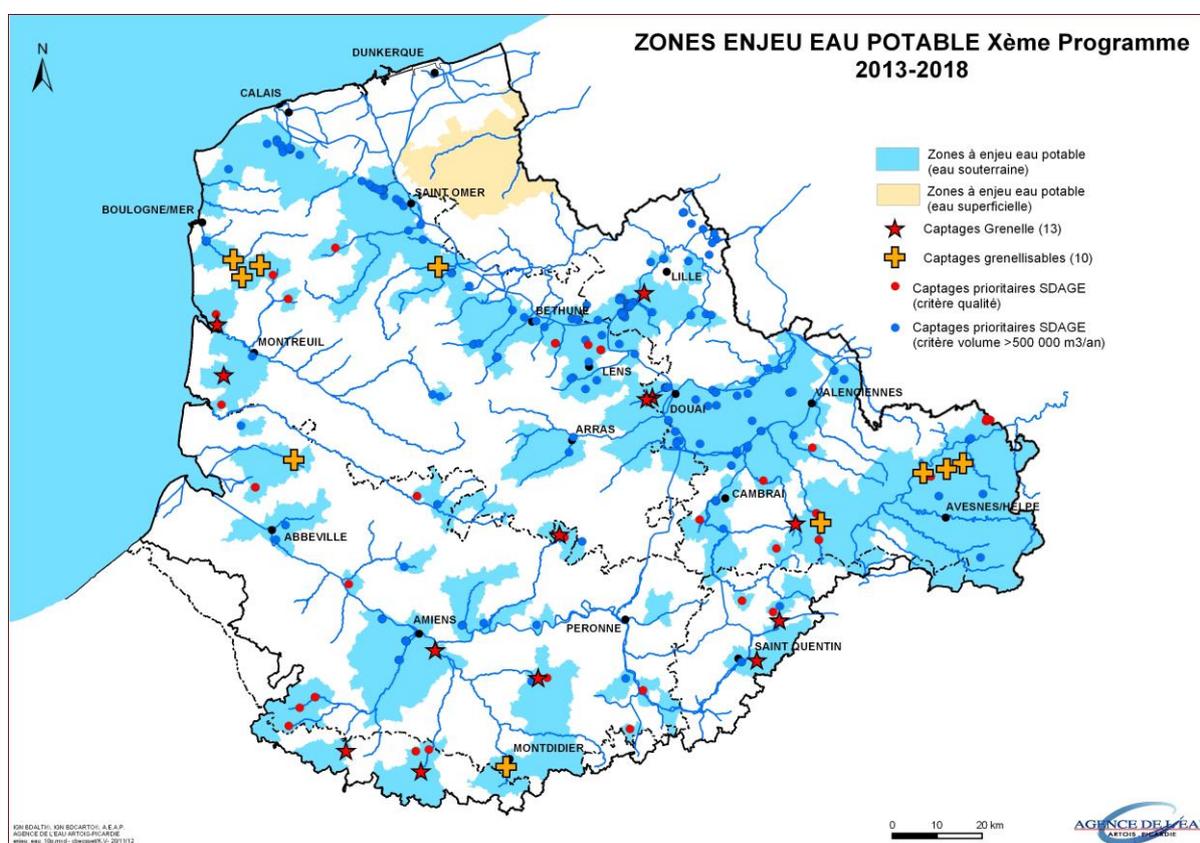
Pour qui ?

L'agence de l'eau souhaite construire avec des partenaires des projets d'agriculture biologique tout en fédérant l'ensemble des acteurs concernés : chambres d'agriculture, conseils régionaux, conseils départementaux, industriels, collectivités, associations ou groupements de promotion de l'agriculture biologique...

Peuvent répondre à cet appel à projets :

- les organismes de développement de l'agriculture,
- les acteurs des filières économiques agricoles,
- les collectivités territoriales
- et les organismes de recherche

Quels secteurs concernés ?



L'agriculture, dans notre région des Hauts-de-France, peut être à l'origine de trois types de pressions sur les ressources en eau et les milieux aquatiques :

- ☞ la pollution par les nitrates et le phosphore du fait des apports d'engrais ou d'effluents organiques non utilisés par les plantes ;

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Céлары, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

- ☞ la pollution par les pesticides du fait d'une utilisation excessive de ces produits ou de leur dégradation incomplète ;
- ☞ la pollution par la présence de matières en suspension dans les cours d'eau suite à des phénomènes d'érosion et de ruissellement.

Des zones à enjeu « eau potable » ont donc été déterminées. Celles-ci correspondent aux aires d'alimentation des captages prioritaires du bassin et des zones à préserver pour l'alimentation en eau actuelle et future.

Un financement progressif au cours du Xème Programme

Au total, ce sont près de 6 millions d'euros prévus pour soutenir ces projets jusqu'en 2018.

Quelle sélection ?

Les projets seront classés selon 5 niveaux de priorités:

<p>PRIORITE 1</p>	<p>Les projets permettant un développement rapide et certain de l'agriculture biologique dans les zones à enjeu « eau potable ». Le porteur de projet s'engage par son action à fédérer, animer et accompagner sur la durée un collectif d'agriculteurs autour d'un projet concret et chiffré de développement de l'agriculture biologique. L'objectif est ainsi de pouvoir valider puis pérenniser des conversions dans le temps.</p> <p><u>Ex :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - le développement d'un bassin de production d'un opérateur économique en agriculture biologique ; - de projets collectifs et/ou multipartenariaux de développement de l'agriculture biologique (conserverie, magasins de vente directe...) ; - d'un groupe d'agriculteurs susceptibles de cultiver des terres qui sont la propriété d'une collectivité.
<p>PRIORITE 2</p>	<p>Des actions permettant une animation dans un secteur avec un potentiel déjà existant dans les zones à enjeu « eau potable » : projets de territoire, avec une zone d'action clairement identifiable et s'appuyant au minimum sur la mise en œuvre de diagnostics de conversions et d'au moins 2 des actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animation de groupes techniques et d'échanges de pratiques (agriculteurs biologiques, biologiques-conventionnels ou conventionnels engagés dans une conversion) ; - Animation de réflexions autour d'un projet d'assolement collectif ; - Animation avec les acteurs locaux sur la structuration de nouveaux débouchés ; - Accompagnement au développement d'une politique foncière en faveur du développement de la bio ; - Formation des agriculteurs.

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
 200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

PRIORITE 3	Des expérimentations et acquisition de références permettant de répondre à une demande clairement identifiée par les agriculteurs et les opérateurs dans les zones à enjeu « eau potable »
PRIORITE 4	La diffusion d'information sur les intérêts de l'agriculture biologique : projets permettant de continuer le travail entrepris pour développer l'agriculture biologique en incitant les acteurs à s'engager pour son développement : - développement et diffusion de l'expertise entre agriculture, territoire et eau ; - formation des conseillers et des animateurs ; - organisation d'évènements de sensibilisation (conférences, voyages d'études, ciné-débats...).
PRIORITE 5	Les autres projets par exemple les expérimentations visant à évaluer la pression polluante de l'agriculture biologique sur la qualité de l'eau.

[Retrouvez l'appel à projets 2016 sur notre site internet
www.eau-artois-picardie.fr](http://www.eau-artois-picardie.fr)

Violaines, le 7 octobre 2016

*Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr*

*Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX*

Fiche 2 : 3 ans d'appel à projets, 41 projets financés, 3000 nouveaux hectares convertis en agriculture biologique

Un pari réussi !

41 projets dans le bassin Artois-Picardie ont donc reçu l'avis favorable pour un soutien agence : un pari réussi !

L'agence de l'eau soutient ces projets à hauteur de 2 785 853 €.

Cela représente également **3000 nouveaux hectares** de terre en agriculture biologique.

Les projets 2014 (appel à projets 2013)

PORTEUR DE PROJET	PROJET	LOCALISATION
Métropole Européenne de Lille	Accompagner l'installation de maraîchers et d'horticulteurs sur 17 hectares de terres agricoles appartenant à Lille Métropole (Priorité 1)	Site de la Vallée sur la commune de Wavrin
Communauté d'Agglomération du Douaisis	Mise en œuvre d'un projet territorial de développement de l'agriculture biologique dans le Douaisis (Priorité 2)	Communauté d'Agglomération du Douaisis
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois Avec le GABNOR et la Chambre Régionale d'Agriculture du Nord Pas-de-Calais	Développement de l'agriculture biologique dans les zones à enjeu eau potable du Parc Naturel de l'Avesnois (Priorité 2)	Parc Naturel Régional de l'Avesnois
CUMA Créative Nord Pas-de-Calais	Programme d'expérimentation sur le défanage thermique des cultures de pommes de terre biologiques (Priorité 3)	Nord Pas-de-Calais
GABNOR	Protéger l'eau par le développement de l'agriculture biologique (Priorité 4)	Nord Pas-de-Calais

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

*Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX*

Terre de Liens Nord Pas de Calais	Appui à l'acquisition d'une ferme de 13 hectares à Loos en Gohelle (Priorité 2)	Loos en Gohelle
	Appui à l'acquisition d'un terrain de 6 hectares à Norrent Fontes, commune située sur une zone à enjeu eau (Priorité 2)	Norrent Fontes
	Organiser un atelier pour former les urbanistes et les collectivités de la région Nord Pas-de-Calais aux enjeux liés à l'eau et à l'agriculture biologique (Priorité 4)	Nord Pas-de-Calais
	Réalisation d'un diagnostic foncier agricole participatif et d'une veille foncière participative sur le Val de Marque (Priorité 5)	Val de Marque
NORIAP	Création d'un pôle bio au sein de la coopérative NORIAP (Priorité 1)	Picardie
Syndicat Intercommunal d'Eau Potable du Santerre	Développement de l'agriculture biologique dans l'ORQUE de Caix (Priorité 2)	Aire d'alimentation des captages de Caix
Chambre d'agriculture de la Somme	Conforter un potentiel de développement dans les vallées de l'ORQUE de Victorine Authier et de la Basse Vallée de la Selle (Priorité 2)	Territoire de l'ORQUE de la basse vallée de la Selle et de l'ORQUE de Victorine Authier
Agriculture Biologique en Picardie	Développer l'agriculture biologique dans l'ORQUE de Poix de Picardie (Priorité 2)	ORQUE de Poix de Picardie
	Organiser un colloque Terre Eau Bio (Priorité 4)	Picardie
	Développement de l'élevage en agriculture biologique (Priorité 5)	Picardie
Agro Transfert Ressources Territoires	Faire évoluer l'offre de conseil pour sécuriser et encourager les conversions en agriculture biologique (Priorité 3)	Nord Pas-de-Calais et Picardie

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arseal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Les projets 2015 (appel à projets 2014)

PORTEUR DE PROJET	PROJET	LOCALISATION
ALCOLYANCE	Développer les conversions en grandes cultures biologiques : animer, conseiller et communiquer (Priorité 1)	Nord Pas-de-Calais et Picardie
SCA CEREALES BIOLOGIQUES NORMANDIE IDF	Développement de la production en grandes cultures biologiques sur le bassin Artois-Picardie : animer, sensibiliser, conseiller et communiquer (priorité 1)	Picardie
Communauté d'Agglomération du Douaisis	Mise en œuvre d'un projet territorial de développement de l'agriculture biologique dans le douaisis : animer, conseiller, sensibiliser... (priorité 2)	Territoire de la CAD
Métropole Européenne de Lille	2 Programmes de développement de l'agriculture biologique dans la grande région lilloise : animer, accompagner, sensibiliser (priorité 2)	Territoire de la MEL
Syndicat Mixte Parc Naturel Régional Avesnois	Développement de l'agriculture biologique dans les zones à enjeu eau potable du Parc Naturel de l'Avesnois : accompagner, sensibiliser et communiquer (priorité 2)	Territoire du Parc
Communauté de Communes Artois Lys	Promotion de l'agriculture biologique dans le Pays de la Lys Romane : animer, sensibiliser, conseiller (priorité 2)	Territoire de la CAL
GABNOR	Lever les freins techniques aux conversions en grandes cultures et améliorer l'accompagnement des polyculteurs (priorité 3)	Nord Pas de Calais
Fruits rouges en nord	Développer la production de fruits rouges biologiques dans les zones à enjeu eau potable : expérimenter, évaluer et animer (priorité 3)	Nord Pas de Calais

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
 200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

AGRO TRANSFERT Ressource et territoires	Faire évoluer l'offre de conseil pour sécuriser et encourager mes conversions en agriculture biologique : expérimenter, évaluer et animer (priorité 3)	Nord Pas de Calais Picardie
Communauté de Communes du Pays Solesmois	Développement de l'agriculture biologique et protection de la ressource en eau du Pays Solesmois : animer, sensibiliser et conseiller (priorité 4)	Territoire de la Com de Com Pays du Solesmois
Mr Thierry Bailliet	Communication vidéo sur l'agriculture biologique relayée par de nouveaux médias : communiquer (priorité 4)	Loos en Gohelle

Les projets 2016 (appel à projets 2015)

PORTEUR DE PROJET	PROJET	LOCALISATION
AGRO TRANSFERT RESSOURCE ET TERRITOIRE	Faire évoluer l'offre de conseil pour sécuriser et encourager les conversions en agriculture biologique : expérimenter, évaluer et animer (priorité 3)	Estrées Mons
Communauté d'agglomération Amiens Métropole	Conforter un potentiel de développement de l'agriculture biologique : sensibiliser et communiquer (priorité 2)	Amiens
SIAEP des Vallées des Evoissons	Conforter un potentiel de développement de l'agriculture biologique (priorité)	Poix de Picardie
S.I.E.P. du Santerre	Développement de l'agriculture biologique : sensibiliser, rencontrer, communiquer (priorité 2)	Caix
Communauté d'Agglomération du Douaisis	Mise en œuvre d'un projet territorial de développement de l'agriculture biologique dans le Douaisis : animer, conseiller, sensibiliser (priorité 2)	Territoire de la CAD
Communauté de Communes du Pays Solesmois	Développement de l'agriculture biologique et protection de la ressource en eau du Pays Solesmois :	Solesmes

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
 200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arseal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

	animer, sensibiliser et communiquer (priorité 2)	
SYNDICAT MIXTE PARC NATUREL REGIONAL AVESNOIS	Développement de l'agriculture biologique dans les zones à enjeu eau potable du Parc : accompagner, sensibiliser et communiquer (priorité 2)	Territoire du Parc
Commune de Berck	Mise en place d'un projet d'assolement collectif : animer, conseiller, sensibiliser, former (priorité 3)	Berck
PARC NATUREL REGIONAL CAPS ET MARAIS D'OPALE	Programme d'actions en faveur du développement de l'agriculture biologique (priorité 2)	Territoire du parc
LACT'UNION	Convertir des exploitations afin de développer la collecte de lait biologique sur les zones à enjeu eau potable (priorité 1)	Abbeville
MARCHE DE PHALEMPIN	Mise en place d'outils de stockage et de conditionnement pour garantir le développement de la culture d'oignons biologiques (priorité 1)	Phalempin
INGREDIA	Développement de la collecte de lait biologique par la coopérative « la prospérité fermière » (priorité 1)	Arras
CUMA DE VILLERS PLOUICH	Structurer un collectif d'agriculteurs pour assurer leur conversion totale en agriculture biologique et créer une dynamique à l'échelle du Cambrésis (priorité 1)	Cambrésis

☞ Retrouvez les fiches descriptives de quelques projets en annexe

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
 200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Fiche 3 : Témoins et projets soutenus

Le Marché de Phalempin

MARCHE DE PHALEMPIN	Mise en place d'outils de stockage et de conditionnement pour garantir le développement de la culture d'oignons biologiques (priorité 1)	Contact : Pascal Delebecque Responsable Développement 03.20.16.30.45 06 27 28 01 37 pdelebecque@mphalempin.com
<p>Depuis 2008, la coopérative SCA Marché de Phalempin accompagne ses producteurs adhérents qui se lancent dans l'agriculture biologique.</p> <p>1) Mise en place et suivi de l'installation d'une nouvelle cellule de stockage et de produits biologiques</p> <ul style="list-style-type: none">- Recherche de nouvelles surfaces et de nouveaux producteurs- Etablir le cahier des charges pour le choix de l'outil de stockage- Suivi des travaux <p>2) Mise en place d'une chaîne de conditionnement dédiée aux produits biologiques</p>		

Thierry Bailliet, agriculteur biologique Loos en Gohelle

Mr Thierry Bailliet	Communication vidéo sur l'agriculture biologique relayée par de nouveaux médias : communiquer (priorité 4)	Contact : Thierry Bailliet agriculteur 06 70 59 72 78 baillietthierry@aol.com
<p>Thierry Bailliet est un agriculteur de la commune de Loos en Gohelle. Sur ses 80 hectares, il pratique l'agriculture selon les principes de la production intégrée et de l'agriculture de conservation. Il est, à ce titre, engagé dans le Programme Eau et Agriculture depuis 4 ans. Conscient de l'importance et de l'impact des nouveaux médias (you tube, facebook et twitter) auprès du jeune public (15/40 ans), et passionné d'agriculture et de vidéo, il a décidé à travers des vidéos de démystifier la production biologique.</p>		

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

- Mise en place d'une page Youtube, un compte Google +, une page Facebook et un compte tweeter
- Création d'une vidéo d'introduction de 3 minutes
- Création d'au moins 10 vidéos de contenu de 4 à 12 minutes
- Création de 3 vidéos avec musique de 3 minutes
- Promotion de la chaîne et gestion du site

Pour en savoir plus : Thierry Bailliet, agriculteur d'aujourd'hui

Sur Youtube <https://www.youtube.com/channel/UCKpXbgTztfWrrNLx4w1EYKw>

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Fiche 4 : L'Agence de l'Eau Artois Picardie, et sa politique d'aide du monde agricole

70% de la superficie du bassin Artois-Picardie

Entre 15.000 et 20.000 exploitations agricoles, dont plus de 10.000 élevages, utilisent environ 1,4 millions d'hectares de Surface Agricole Utile (soit 70% de la superficie du bassin Artois-Picardie). Par rapport au reste du territoire national, l'agriculture de ce bassin se caractérise par davantage de terres arables et moins de prairies.

L'agriculture, dans notre région des Hauts-de-France, peut être à l'origine de trois types de pressions sur les ressources en eau et les milieux aquatiques :

- ☞ la pollution par les nitrates et le phosphore du fait des apports d'engrais ou d'effluents organiques non utilisés par les plantes ;
- ☞ la pollution par les pesticides du fait d'une utilisation excessive de ces produits ou de leur dégradation incomplète ;
- ☞ la pollution par la présence de matières en suspension dans les cours d'eau suite à des phénomènes d'érosion et de ruissellement.

Des solutions techniques existent pour limiter les risques, notamment :

- ☞ augmenter la couverture des sols en hiver, la part des prairies dans les assolements et les surfaces enherbées le long des cours d'eau ;
- ☞ sécuriser les sites de stockage (effluents d'élevage, pesticides) ainsi que les sites de remplissage et de lavage des pulvérisateurs (pesticides) ;
- ☞ sécuriser les filières d'utilisation des effluents organiques en agriculture ;
- ☞ équilibrer la fertilisation des cultures en utilisant des outils qui permettent de mieux connaître les besoins des plantes et les disponibilités du sol ;
- ☞ faire évoluer les systèmes de production vers des systèmes agricoles moins consommateurs d'intrants et plus respectueux de la ressource en eau, comme l'agriculture biologique.

L'agriculture biologique progresse fortement mais reste encore peu représentée dans le bassin avec 1,2 % de la surface agricole.

629, c'est le nombre d'agriculteurs biologiques à l'échelle de la région Hauts de France ! Cela représente 20.600 hectares bio de productions variées (cultures fourragères, grandes cultures, maraîchage, légumes de plein champ, arboriculture...)*

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Région	Hauts de France	Agriculture biologique en 2015*
Nord Pas-de-Calais		344 exploitations 9020 ha bio et en conversion
Picardie		282 exploitations 11825 ha bio et en conversion,

*source ABP et GABNOR

Retours sur les dispositifs mis en œuvre par l'agence de l'eau

Depuis 2015, les Régions sont devenues Autorité de Gestion des fonds européens. A ce titre, elles pilotent les Programmes de Développement Rural Régionaux (PDRR) mis en place jusqu'en 2020. Plusieurs dispositifs prévus dans ces programmes permettent de favoriser la mise en œuvre des solutions techniques évoquées précédemment :

- mesures de soutien à l'investissement matériel grâce au Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations agricoles (PCEA) dont un volet est spécifiquement dédié à la réduction des impacts environnementaux,
- mesures de formation ou de soutien au transfert de connaissances et à l'innovation,
- mesures d'accompagnement à la restructuration et à la modernisation (plan bâtiments, IAA, industries du bois, infrastructures agricoles, qualité et promotion des produits) ;
- mesures visant à préserver l'état des ressources naturelles sur des zones ciblées et autour d'enjeux prioritaires (mesures agroenvironnementales territorialisées, soutien à l'agriculture biologique, prévention des incendies en forêts) ; Les Mesures Agro Environnementales et Climatiques mises en place dans l'Union européenne dans le cadre de la politique agricole commune, en contrepartie de versements aux agriculteurs volontaires.
- mesures visant à maintenir et développer les activités économiques et l'emploi, à améliorer l'attractivité résidentielle, à valoriser le patrimoine rural et à appuyer les projets de territoire (la totalité de l'axe 3).

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
 200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Quelles aides pour l'agriculture dans la X^{ème} Programme d'Intervention de l'agence de l'eau ?

Au cours de son X^{ème} Programme d'intervention, l'agence de l'eau va favoriser les pratiques agricoles les plus performantes pour la protection de l'eau par le développement de prairies, de l'agroforesterie, de l'agriculture biologique et de la production intégrée, dans des territoires prioritaires (communes à enjeu eau potable en général, ORQUE en particulier) et améliorer les connaissances sur l'impact des pratiques agricoles.

Ses principes généraux d'interventions sont les suivants :

- Définir des zones prioritaires d'intervention,
- Pour plus d'efficacité, combiner des aides directes aux agriculteurs avec le financement de conseils agricoles et d'actions collectives et les démarches territoriales (Opérations de Reconquête de la Qualité de l'Eau ou ORQUE)
- Le cas échéant, mettre en place des expérimentations mettant en lien les pratiques agricoles et les transferts de polluants,
- Trouver des synergies avec les autres financements publics (régionaux et nationaux).

Pour ce faire, elle a voté un budget d'un montant de 78,2 millions d'euros sur la période 2013/2018, totalement consacré à l'agriculture :

- Des aides aux agriculteurs pour le fonctionnement (Mesures Agro Environnementales et Climatiques ou MAEC) Des aides directes aux agriculteurs pour l'investissement (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles ou PCAE)
- Des conseils et formation (dont les diagnostics individuels dans les territoires d'Opération de Reconquête de la Qualité de l'Eau (ORQUE)
- Soutien à l'agriculture biologique, l'agroforesterie,
- Maintien de l'agriculture en zones humides
- Ecophyto II

Etudes	Subvention de 50 à 70%
Aides directes aux agriculteurs pour le fonctionnement (Mesures agro-environnementales)	Forfait à l'hectare
Aides directes aux agriculteurs pour l'investissement (Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations Agricoles)	Subvention de 40 à 75%
Conseils et formations (dont les diagnostics individuels dans les territoires ORQUE)	Subvention de 50 à 70%
Communication	Subvention de 50 à 70%

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26
m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr
200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

Annexe 2 : Quelques fiches projets détaillées

2014		
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'avesnois Avec le GABNOR Et la Chambre d'Agriculture	Développement de l'agriculture biologique dans les zones à enjeu eau potable du Parc Naturel Régional de l'Avesnois : accompagner, sensibiliser et communiquer (Priorité 2)	Contact : Matthieu FRANQUIN Chargé de mission en développement agricole et rural 03 27 77 52 66 matthieu.franquin@parc-naturel-avesnois.com
	Montant de la participation financière de l'agence de l'eau répartie comme suit : 24.472,00 euros pour le Syndicat Mixte 55.836,00 euros pour le GABNOR 45.458,00 euros pour la Chambre d'Agriculture	
<p>Près des ¾ du territoire du PNR Avesnois sont situés en zone à enjeu « eau potable ». Ce territoire compte notamment 3 captages grenellisable et 4 ORQUE. Initialement dans le cadre du volet agricole de l'ORQUE de St Aubin Sars Poteries, un projet de développement de l'agriculture biologique s'est étendu à l'ensemble du territoire du Parc.</p> <p>Afin d'intensifier les efforts et actions engagées, le PNR, le GABNOR, et la Chambre d'agriculture Nord Pas de calais ont décidé de travailler en partenariat sur ce territoire.</p> <p>Ce qui était prévu:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Accompagner les agriculteurs vers un changement de système agricole et le développement de pratiques compatibles avec la protection de l'eau (réalisé par le GABNOR et la chambre d'agriculture) <ul style="list-style-type: none"> - 4 formations - 3 événements de sensibilisation technique (tour de plaine, démonstrations, visites...) - 3 événements de sensibilisation sur les débouchés en lien avec les opérateurs économiques que sont UCANEL, Biolait et UNEBIO - Un minimum de 12 démarches de conseil à la conversion - 6 réalisations d'études technico-économique pour des agriculteurs conventionnels en réflexion 2) Réalisation de 20 à 25 gestions Technico-économiques lait bio et 1 à 3 en viande bio Démultiplier les plans d'actions dans les captages en renforçant les partenariats avec les collectivités et les agriculteurs (réalisé par le PNR, le GABNOR et la chambre d'agriculture) <ul style="list-style-type: none"> - Accompagner 3 territoires dans la prise en compte de l'agriculture biologique comme outil de protections de la ressource en eau, 		

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

- Engager 3 démarches d'animation de plans d'actions localisés dans les périmètres de captage jugés prioritaires.
- 3) Favoriser le développement des filières locales bio (réalisé par le PNR, le GABNOR et la chambre d'agriculture)
 - Accompagner au minimum une dizaine de structures de restauration et structurer l'offre en lien avec avec une dizaine de producteurs
 - Sensibiliser les commerçants et les artisans du domaine alimentaire à l'existence d'une filière bio locale.
- 4) Optimiser les dispositifs d'aides à l'agriculture biologique dans l'optique de la rémunération des services environnementaux : 3 réunions de travail pour optimiser les aides bio dans l'Avesnois dans le cadre de la programmation PAC 2015
- 5) Renforcer les performances des agriculteurs biologiques existants dans le territoire
 - 2 groupes d'échanges entre producteurs bio
 - 20 jours d'accompagnement pour les producteurs en conversion
 - 2 à 3 rencontres par an minimum avec les éleveurs laitiers et allaitant bio de l'avesnois
- 6) Communication générale sur le projet
 - Diffusion d'une lettre d'information et de sensibilisation aux élus et acteurs économiques du territoire
 - Organisation d'un forum de l'agriculture bio dans l'avesnois à destination des élus, producteurs.

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

2014		
NORIAP Société Coopérative Agricole	Création d'un pôle bio au sein de la coopérative NORIAP : conseiller, animer, créer un référentiel (priorité 1)	<u>Contact :</u> Céline LEEMAN-BROYER Secrétaire Général 03 22 50 44 44 cleemanbroyer@noriap.fr
	Montant de la participation financière de l'agence de l'eau : 39.209,00 euros	
<p>Consciente des enjeux écologiques dans son bassin de production et des enjeux économiques, NORIAP souhaite entrer dans une dynamique de développement de l'agriculture biologique pour ses adhérents (1500 dans le bassin Artois Picardie).</p> <p>Elle va donc créer un pôle bio avec 3 missions :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseil auprès des adhérents <ul style="list-style-type: none"> - Mailing de sensibilisation des exploitantes des zones à enjeu eau potable, - Conseils des adhérents (rencontre de 40 adhérents situés en zone à enjeu eau en 3 ans), - Réalisation de documents de communication : plaquette de sensibilisation et de présentation de la gamme bio de la coopérative, kakemono, - Des actions « presse » : 2 articles techniques méthodes culturales par an (pour la revue semestrielle du groupe Noriap, l'intranet des adhérents) et 2 rédactionnels de sensibilisation par an (presse agricole régionale, presse locale et nationale, intranet adhérents) 2) Création et animation d'un club Agribio destiné aux adhérents biologiques et ouverts aux adhérentes conventionnels <ul style="list-style-type: none"> - Animation de 2 réunions du club Agribio par an (échanges de pratiques, techniques, formations...) - Développement des partenariats avec les Chambres d'Agriculture, le CER 80, l'Institut Lasalle Beauvais, la Fédération Régionales des Coopératives Agricoles, l'union de coopérative UCBC) 3) Création d'un référentiel d'intrants bio. 		

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal - BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

2015		
Mr Thierry Bailliet	<p align="center">Communication vidéo sur l'agriculture biologique relayée par de nouveaux médias : communiquer (priorité 4)</p>	<p>Contact : Thierry Bailliet agriculteur 06 70 59 72 78 baillietthierry@aol.com</p>
	<p align="center">Montant de la participation financière de l'agence de l'eau : 17.430,00 euros</p>	
<p>Thierry Bailliet est un agriculteur de la commune de Loos en Gohelle. Sur ses 80 hectares, il pratique l'agriculture selon les principes de la production intégrée et de l'agriculture de conservation. Il est, à ce titre, engagé dans le Programme Eau et Agriculture depuis 4 ans. Conscient de l'importance et de l'impact des nouveaux médias (you tube, facebook et twitter) auprès du jeune public (15/40 ans), et passionné d'agriculture et de vidéo, il a décidé à travers des vidéos de démystifier la production biologique.</p> <p>Ce qui était prévu :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place d'une page Youtube, un compte Google +, une page Facebook et un compte tweeter - Création d'une vidéo d'introduction de 3 minutes - Création d'au moins 10 vidéos de contenu de 4 à 12 minutes - Création de 3 vidéos avec musique de 3 minutes - Promotion de la chaîne et gestion du site 		

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

2016		
PARC NATUREL REGIONAL CAPS ET MARAIS D'OPALE	Programme d'actions en faveur du développement de l'agriculture biologique (priorité 2)	Contact : Marie-Pierre FAUQUEMBERGUE Chargée de mission diversification agricole 03 21 87 90 90 mpfauquembergue@parc-opale.fr
	Montant de la participation financière de l'agence de l'eau : 119.733,00 euros	
<p>Le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale compte 22 agriculteurs biologiques dont 5 producteurs de lait, sur une surface agricole utile de 659 ha, soit 0.8 % de la surface agricole totale du Parc. le Syndicat Mixte du Parc Naturel des Caps et Marais d'Opale a animé en 2015, en lien avec ses partenaires, un diagnostic de territoire afin de définir les axes de stratégie pour le développement de l'agriculture biologique. Un travail de concertation a été mené, autour de la production, la commercialisation, la consommation, la pression réglementaire et la volonté des élus. Un plan d'actions 2016 en a découlé.</p> <p>Ce qui est prévu ;</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Favoriser la mise en œuvre d'un système alimentaire territorialisé <ul style="list-style-type: none"> - 50 entretiens - 40 entretiens avec des agriculteurs réalisant de la vente directe - 20 diagnostics de conversion à l'agriculture biologique - Rencontrer les 22 agriculteurs biologiques pour recenser les besoins collectifs - Rencontrer les 10 opérateurs du territoire 2) Créer des espaces de dialogue entre les agriculteurs des 2 modes de production pour démystifier l'agriculture biologique et susciter des conversions <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une plaquette - Organiser 2 fermes-ouvertes - Réalisation de 3 demi-journées d'échanges - Accompagnement de dynamique en CUMA 		

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

- 3) Développer des projets en agriculture biologique sur le territoire
 - Rencontrer 5 animateurs ORQUE
 - Accompagner 2 communes volontaires et réaliser une formation pour les chefs de cuisine
 - Travail avec les 7 EPCI
 - Organisation et participation au Forum

- 4) Pilotage et suivi administratif du projet
 - Réunion pilotage et concertation
 - suivi administratif et financier
 - Réalisation de cartes bilans
 - Réalisation d'au moins 2 documents de communication sur le bilan des actions

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-arts-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-arts-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

2016		
LACT'UNION	Convertir des exploitations afin de développer la collecte de lait biologique sur les zones à enjeu eau potable (priorité 1)	Contact : Sébastien GRYMONPON responsable 03 22 20 66 20 s.grymonpon@lactinov.fr
	Montant de la participation financière de l'agence de l'eau : 53.480,00 euros	
<p>Lact'Union est une coopérative regroupant 480 exploitations laitières. Elle collecte 240 millions de lait essentiellement sur les départements de la Somme et de l'Aisne, mais également sur le Pas-de-Calais, l'Yonne et le Loiret, dont 5 millions de litres de lait biologique sur les départements du Pas-de-Calais et de la Somme. Actuellement, la coopérative collecte en région 25 % de son besoin annuel en lait biologique, le solde étant complété par des achats extérieurs auprès d'une coopérative française de collecte de lait biologique. Dans un contexte de croissance des ventes de leur gamme de produits laitiers biologiques, la coopérative souhaite à minima, développer la collecte régionale de 3 millions de litres de lait. Afin de mener à bien ce projet, elle va travailler et aider à la conversion de 3 millions de litres de lait en agriculture biologique en 2016/2017, soit 10 à 15 exploitation laitières.</p> <p>Ce projet est déposé pour une durée de 2 ans, soit une réalisation des actions en 2016 et 2017.</p> <p>Ce qui est prévu :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Promouvoir l'agriculture biologique auprès des agriculteurs conventionnels <ul style="list-style-type: none"> - Rédaction d'une plaquette - Réalisation de journées d'informations - Réalisation d'une trentaine de visites d'élevages - 1 visite d'exploitation par an (2 au total) 2) Accompagnement des producteurs avec un projet de conversion <ul style="list-style-type: none"> - 18 diagnostics et/ou simulations de conversion - 10 accompagnements de passage en bio 3) Disposer de données économiques pour renforcer la compétitivité des producteurs biologiques et susciter l'intérêt des producteurs conventionnels <ul style="list-style-type: none"> - calculer des indicateurs économiques à l'échelle des producteurs biologiques de la coopérative 4) Coordination des actions <ul style="list-style-type: none"> - réunions de coordination et suivi des actions 		

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

2016		
MARCHE DE PHALEMPIN	Mise en place d'outils de stockage et de conditionnement pour garantir le développement de la culture d'oignons biologiques (priorité 1)	Contact : Pascal Delebecque Responsable Développement 03.20.16.30.45 06 27 28 01 37 pdelebecque@mphalempin.com
	Montant de la participation financière de l'agence de l'eau : 125.040,00 euros	
<p>Depuis 2008, la coopérative SCA Marché de Phalempin accompagne ses producteurs adhérents qui se lancent dans l'agriculture biologique. Dans une optique de développement, de nombreux clients sont demandeurs de plus de volume. Néanmoins pour y répondre, il manque des outils spécifiques en région. La coopérative SCA Marché de Phalempin a déjà investi dans des cellules de séchage et de conservation d'oignons biologiques. Cependant, fort de leur réussite, les précédents investissements de stockage ne permettent plus d'accueillir de nouvelles surfaces et de nouveaux producteurs. Le prochain objectif serait donc de pouvoir accueillir 350 tonnes d'oignons supplémentaires, ce qui représente 10 ha de production dans une rotation à 5 ans, soit un assolement total de 50 nouveaux ha en agriculture biologique.</p> <p>Pour plus de cohérence, la coopérative SCA Marché de Phalempin dépose se projet en association avec la CUMA Nord Oignon qui conditionne les oignons stockés. Aujourd'hui, face aux volumes mis en jeu, la chaîne de conditionnement doit être dissociée de celle prévue pour le produit conventionnel. Cette séparation occasionne donc de nouveaux investissements.</p> <p>Ce qui est prévu :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Mise en place et suivi de l'installation d'une nouvelle cellule de stockage et de produits biologiques <ul style="list-style-type: none"> - Recherche de nouvelles surfaces et de nouveaux producteurs - Etablir le cahier des charges pour le choix de l'outil de stockage - Suivi des travaux - 4 mois de travaux et 2 jours de suivi par mois 2) Mise en place d'une chaîne de conditionnement dédiée aux produits biologiques 		

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-arts-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-arts-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX

2016		
CUMA DE VILLERS PLOUICH	Structurer un collectif d'agriculteurs pour assurer leur conversion totale en agriculture biologique et créer une dynamique à l'échelle du Cambrésis (priorité 1)	Contact : Hubert THONON Président hubert.thonon@wanadoo.fr
	Montant de la participation financière de l'agence de l'eau : 46.165,00 euros	
<p>Le groupe porteur de ce projet s'est formé au sein de la CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) de Villers Plouich et regroupe 4 agriculteurs. Le projet du groupe est de gérer collectivement cette transition vers l'agriculture biologique et de créer un groupe d'exploitations complémentaires où les assolements et l'utilisation du matériel seront gérés en commun. Les objectifs portés par ce projet sont de diminuer l'impact de l'activité agricole sur les écosystèmes, d'augmenter la diversité des cultures et la valeur ajoutée à l'hectare. Ce projet se déroulera jusqu'en décembre 2017.</p> <p>Ce qui est prévu</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Sécuriser la production de légumes <ul style="list-style-type: none"> - Etude pour la mise en place d'un réseau d'irrigation collectif - Achat d'un matériel de déterrage au sein de la CUMA - Accompagnement technique pour la mise en place de nouvelles cultures 2) Communiquer sur l'agriculture biologique <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une étude de marché pour évaluer le développement possible de la vente directe - Réalisation d'ateliers afin d'impliquer les consommateurs locaux à consommer bio et local - Réalisation d'un site internet afin de développer la vente directe 3) Structurer le collectif <ul style="list-style-type: none"> - Organisation de 12 demi-journées de travail pour orienter et organiser le collectif de producteurs - réalisation d'une étude concernant le meilleur choix à adopter pour la structuration juridique commerciale - réalisation d'une étude concernant le meilleur choix à adopter pour la structuration de l'assolement commun - réalisation d'une étude concernant la mise en place d'une structure de conditionnement 		

Violaines, le 7 octobre 2016

Contacts presse : Monique Cordonnier, Chef du Service Communication et Information - 03.27.99.90.48 / 06.11.77.89.26 m.cordonnier@eau-artois-picardie.fr

Cathy Debut-Célary, Responsable des Relations Presse - 03.27.99.83.27 / 06.68.97.68.10 c.debut@eau-artois-picardie.fr

200, rue Marceline - Centre Tertiaire de l'Arsenal – BP 80818 - 59508 DOUAI CEDEX